

CLUSTER AU FHE ANAIS de Saint-Ouen-l'Aumône

POINT DE SITUATION

Lundi 18 janvier 2021, une résidente du Foyer d'Hébergement Éclaté (FHE) ANAIS de Saint-Ouen-l'Aumône (95) a été testée positive au COVID-19 suite à plusieurs cas COVID+ recensés au sein de son ESAT de la Garenne à Nanterre. Elle était asymptomatique.

Conformément au protocole en vigueur, elle a été immédiatement isolée dans sa chambre. Les 4 autres résidents du pavillon, cas contacts à risque, ont été isolés, testés dès le lundi 18/01 et une surveillance accrue a été mise en place pour 7 jours.

La maison accueille au total 6 personnes : le 6^{ème} résident était absent depuis plusieurs semaines - il est rentré le vendredi 15/01 au FHE et fut testé à son retour. Durant l'attente du résultat (connu le lundi 18/01), il a été confiné en chambre et n'a pas été en contact avec les autres résidents.

Les tests effectués se sont révélés positifs au total pour 4 résidents (asymptomatiques) accueillis au pavillon.

Malgré la mise en place quotidienne de mesures de protection renforcées et le strict respect des consignes sanitaires nationales dans tous les établissements et services ANAIS, le FHE de Saint-Ouen-l'Aumône a été déclaré « cluster ».

LE PROTOCOLE SANITAIRE

Les familles des résidents, les mandataires, l'ARS et le CD95 ont été et sont régulièrement informés.

Les activités collectives, sorties et visites sont annulées.

Tous les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles dans l'établissement.

Les consignes (aérations régulière des locaux, désinfections des surfaces et points de contact, lavage régulier des mains, port de masques FFP2 pour le personnel ainsi que des équipements de protection lors des prises en charge, prise de température 2 fois par jour...) continuent d'être rigoureusement appliquées.

Les cas positifs sont isolés. Le port de masque est exigé pour tout déplacement. L'utilisation de sanitaires séparées entre les personnes testées positives et les négatifs est instaurée et complétée par un affichage sur les portes.

La Fondation ANAIS continuera de vous tenir informés de la situation au FHE en toute transparence, et remercie l'ensemble des professionnels mobilisés.

LA FONDATION ANAIS

La Fondation ANAIS accompagne le parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance depuis 1954.

Nos moyens d'action et d'insertion ? La promotion, la création et la gestion d'institutions, services, organisations ou établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires.

Nos domaines d'activité stratégiques ?

- ANAIS Médico-Social : *Enfance & Éducation Spécialisée - Habitat & Vie Sociale - Thérapeutique & Soins - Personnes âgées*
- ANAIS Entreprise : *Action pour l'insertion professionnelle par l'activité économique*

Typologies de handicaps accueillis ? Déficience intellectuelle, affection de la santé mentale, autisme, polyhandicap et handicaps associés.

Agir pour notre société : une ambition au service de la personne

ANAIIS EN CHIFFRES

- 4000 places d'accueil permanentes
- 3 millions d'heures d'accompagnement par an
- 100 établissements & services
- 2200 collaborateurs
- 1600 travailleurs en situation de handicap
- 14 départements / 5 régions

